

Engins de Chantier - R482

R482

Maîtriser la conduite des engins de chantier d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R482 de la catégorie visée. Catégories possibles et Code RS:

A: Engins compacts (RS5081)

B1: Engins d'extraction à déplacement séquentiel (RS5087)

B2 : Engins de sondage/forage à déplacement séquentiel (RS5089)

B3: Engins rail-route à déplacement séquentiel (RS5091)

C1 : Engins de chargement à déplacement alternantif (RS5123)

C2: Engins de réglage à déplacement alternatif (RS5093)

C3: Engins de nivellement à déplacement alternatif (RS5095)

D: Engins de compactage (RS5097)

E: Engins de transport (RS5099)

F: Chariots de manutention tout-terrain (RS5101)

G: Conduite hors production des engins (RS5103)

Certificateur: CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Date d'enregistrement : 02/03/2020

Objectifs

Conduire et utiliser un engin de chantier en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 7) que pratiques (de 8 à 10).

S'y ajoutent des compétences spécifiques pour l'utilisation d'une télécommande (11) ou le chargement / déchargement sur porte-engins (12), selon les catégories et options retenues par le candidat :

- 1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre, ..).
- 2. Connaître la technologie des engins utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
- 3. Identifier les différents types d'engins, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- 4. Connaître et comprendre les règles de circulations applicables aux engins de chantier (signalisation, marquage, consignes, règles de sécurité) sur chantier ou sur voie publique.
- 5. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des engins, aussi bien liés au fonctionnement qu'à la conduite de ceux-ci, ainsi qu'aux opérations de levage, de transport ou de chargement qu'ils effectuent.
- 6. Savoir exploiter les engins et maitriser les principaux risques (poste de conduite, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations et des gestes de commandement conventionnels, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite).
- 7. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des engins (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
- 8. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de l'engin (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ..).
- 9. Effectuer et maitriser toutes les manœuvres de conduite de l'engin : circulation, transport, chargement/déchargement, stationnement, utilisation en production selon sa destination, stabilité élingage adéquation de la charge ; identifier les risques environnants; vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité; réaliser la montrée/descente de l'engin en sécurité.
- 10. Connaître et effectuer les opérations de stationnement de l'engin en fin de poste (équipements compris), effectuer les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
- 11. En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaitre les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.
- 12. Pour les opérations de chargement / déchargement sur porte-engins, connaître et effectuer les vérifications du porte-engin (adéquation, stabilisation, points d'arrimage) et réaliser les opérations de chargement et de déchargement de l'engin.

Version : R482-20240123

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél: 03.88.82.70.27 Fax: 03.88.82.74.45 mail: formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



© istockphoto.com.claudiad/Grańssimot/D4Fish/p eliprot/cyberha





(Durée

Toute personne devant travailler avec (des) engin(s) de chantier, même occasionnellement

35.00 Heures

5 Jours



Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées) Posséder les aptitudes médicales requises

Parcours pédagogique

CONNAISSANCE THEORIQUE

Connaissances générales

Rôle et responsabilités de chacun

Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques

Technologie des engins de chantier

Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®

Notions élémentaires de physique

Stabilité et équilibre des engins

Lecture de la plaque de charge

Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

Principaux risques

Repérage de ces risques potentiels

Exploitation des engins de chantier

Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs

Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance

Justification du port des EPI

Interprétation des pictogrammes et panneaux de circulation

Plan de circulation et consignes de sécurité

Vérifications d'usage des engins de chantier

Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur,

Principales anomalies concernant les éléments de l'engin

SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

Prise de poste et vérification

Utilisation des documents suivants

Vérification visuelle de l'état de l'engin

Vérification de l'engin et des dispositifs de sécurité

Vérification de l'adéquation de l'engin aux opérations à réaliser

Conduite et manœuvres

Monter et descendre en sécurité

Circuler à vide et en charge, en marche avant / arrière, en ligne droite / en virage

Vérifier au préalable l'environnement de travail

Respecter les conditions de stabilité de l'engin

Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels,

Effectuer les opérations d'entretien journalier

Version : R482-20240123

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél: 03.88.82.70.27 Fax: 03.88.82.74.45 mail: formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



© istockplioto.com.claudiad 'Grafissimot/D4Fish/p eliprot/cyberh



Méthodes et moyens pédagogiques

Enseignement théorique Exercices pratiques sur plateau technique Pratique sur plusieurs types d'engins selon catégorie(s)

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaire d'une formation à la pédagogie. Intervenant "Testeur" certifié validant le CACES®



Méthodes et modalités d'évaluation

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

Les tests d'évaluation sont réalisés par un testeur certifié, composé d'une épreuve théorique sous forme de QCM et d'une épreuve pratique constitué d'un ensemble de réalisations préféfinies en situation de travail.

Modalités d'Accessibilité

Toutes personnes à mobilité réduite peuvent se renseigner auprès de nos services administratifs



Marie EGELE Conseillère en formation Tél.: 0607315865

Mail: commercial@eugeneformation.com

Version : R482-20240123



Crédit Agricole Sélestat : 17206 00031 02317796010 56 • Caisse d'épargne Sélestat : 16705 09017 08755513201 27 • CMDP Sélestat : 10278 01300 00030932845 69